



## Lachapelle sous Chanéac

Au  des Monts d'Ardèche

### MAIRIE

☎ 04.75.30.49.05

☎ 04.75.30.87.34

[Lachapelle07310@orange.fr](mailto:Lachapelle07310@orange.fr)

Compte rendu réunion du 16 /09/2016

**Présents :** Jean-Louis Reynaud, Henri Manaudier, Gilles Barrès (procuration de Chanal Sébastien), Frédéric Chareyre, Sandrine Imbert, Michelle Thomas, Valérie Brunier,

**Absents (excusés)** Pierre Ferrand, Chanal Sébastien, Nathalie Garon, Laurent Mariac,

Secrétaire de Séance : Valérie Brunier.

- transferts de résultats eau et assainissement :
  - Adoption des transferts de résultats eau et assainissement constatés dans les comptes administratifs des budgets annexes communaux vers la Communauté de Communes Val'Eyrieux : Délibération votée à l'unanimité
  
- Etat d'avancement sur la reprise du restaurant :
  - Le dossier suit son cours, et devrait se finaliser en fin d'année. Une prorogation (jusqu'à fin décembre) a dû être signée pour l'achat de la maison Chanut. Subvention du Fisac de 33% a été accordée  
Le fonds de concours du Conseil général et celui de la Communauté de Communes Val'Eyrieux sont confirmés.  
Nous travaillons maintenant sur les financements par un crédit relais (dans l'attente du FCTVA) ainsi qu'un emprunt.
  
- Demande de fonds de concours pour la modernisation de l'éclairage public :
  - Nous devons remplacer les ballons fluo de notre éclairage public puisque nous n'aurons plus d'ampoules pour remplacer en cas de problème. L'aide apportée par le fonds de concours est de 20% du montant HT des travaux est cumulable avec la subvention apportée par le SDE de l'Ardèche, ce qui reviendrait à 70% des travaux : Délibération votée à l'unanimité
  
- Plan d'eau :
  - Jeux : le toboggan et balançoires sont à réparer. Nous pensons les démonter lors de la prochaine journée citoyenne
  
- Amélioration et gestion du blog de Lachapelle-sous-Chanéac :
  - Un habitant de Lachapelle nous propose de gérer le blog de la commune qui incombait jusque-là à Pierre FERRAND.  
Il propose une amélioration de l'architecture du blog afin de le rendre plus accessible et d'envoyer des news letters ou des événementiels aux personnes qui voudront s'abonner (gratuitement)
  
- Date à retenir :

Samedi 22 octobre 13h30 : journée citoyenne.
  
- Fin de la séance.